

# RÉSIDENCE PALACE: SIÈGE DU CONSEIL EUROPÉEN ET DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

[Retour à l'aperçu](#)

Domaine d'utilisation

Les institutions culturelles

Type

Référence

**En juin 2011, les travaux ont commencé au Résidence Palace à Bruxelles. Le bâtiment de la Rue de la Loi a été restructuré et restauré de sorte qu'en automne 2016 l'immeuble pourra être occupé par le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne. Le bâtiment comprendra des salles de conférence, des bureaux pour les administrateurs de l'institution et les représentants des membres de l'Union européenne, une partie des bureaux du Secrétariat du Conseil, des salles de presse, un restaurant et des salles de réceptions. Le bâtiment occupe une superficie brute d'environ 71 000 m<sup>2</sup>, dont 18.000 m<sup>2</sup> d'anciens locaux complètement rénovés. TROX, pour ce projet, a fourni des silencieux acoustiques, des régulateurs de débit d'air, des volets de dosage, des grilles et autres accessoires.**

## D'UN IMMEUBLE À APPARTEMENTS AU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Le bâtiment a une histoire mouvementée qui a conduit à sa version actuelle. La construction du Résidence Palace a débuté entre 1922 et 1927. Le bâtiment a ensuite été divisé en différents quartiers avec des appartements. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été occupé par les Allemands, et a ensuite été abandonné et inutilisé pendant longtemps.

L'Etat belge a racheté le bâtiment en 1947 pour y héberger des fonctionnaires. En 1953, un théâtre a été construit dans l'immeuble. Celui-ci a été déclaré inutilisable en 1975 suite à sa non-conformité aux normes de sécurité de l'époque. Après une rénovation en 1985, le théâtre est redevenu un théâtre moderne.

Les principales modifications à l'aspect extérieur du Résidence Palace datent de la fin des années 60. Pour répondre à la modernité de l'époque - l'avènement des institutions européennes à Bruxelles - une nouvelle façade avait été construite. La capacité de l'immeuble avait été doublée et un parking souterrain édifié.

En Août 2004, le Conseil européen a organisé, avec l'aide de la Régie des Bâtiments, un concours européen d'architecture et d'ingénierie intégrée pour la conception d'un nouveau bâtiment. L'ensemble du projet a ainsi été attribué en Septembre 2005 à l'équipe multidisciplinaire Arch. & Ing.: Philippe Samyn and Partners, Studio Valle Progettazioni Architetti et Buro Happold Limited.

Le concept a gagné en Juin 2009 l'édition spéciale de la « Green Good Design Award » (décerné par le «Chicago Athenaeum - Architecture et Design » et « le Centre européen pour l'Architecture -Art Design et études urbaines »). Ce prix prestigieux est décerné à des personnes exceptionnelles, des initiatives ou des entreprises, qui par leurs produits, services, programmes, idées ou concepts, ont œuvré pour un univers plus sain et plus durable.

La Régie des Bâtiments a attribué le contrat pour la construction du nouveau siège à l'association momentanée Interbuild SA et Cegelec SA, en Juin 2010.

## LA RÉNOVATION DEPUIS 2011

L'aile du bloc A a été rénovée et les extensions datant des années 1960, ont été démolies. Le bloc A a été élargi avec un volume en forme de cube de verre qui forme un immense atrium et est délimité par une double paroi de verre. L'extérieur est constitué d'une mosaïque de fenêtres qui viennent de tous les pays de l'UE. Le centre est occupé par une lanterne géante qui contient les lieux les plus emblématiques du bâtiment (salles de conférence, salles de presse, etc.).

Ce concept architectural tout à fait unique engendre une luminosité exceptionnelle dans le bâtiment. Dans ce concept innovateur l'importance d'une installation HVAC très performante et de très grande efficacité énergétique s'est tout de suite révélée primordiale.

## LA TECHNOLOGIE TROX

Le niveau sonore dans les différents locaux est maintenu en dessous des valeurs demandées par l'utilisation combinée de silencieux primaires à baffles type XSA et MSA et de silencieux secondaires circulaires type CS. Afin de réduire le bruit des centrales de traitement d'air et d'éviter la régénération de bruit dans les gainages, régulateurs de débit d'air, clapets coupe-feu et autres accessoires du réseau de climatisation tous ces silencieux doivent être judicieusement sélectionnés et placés aux endroits appropriés.

Des régulateurs de débit circulaires RN ont été installés dans tout le bâtiment afin d'assurer des débits constants dans tous les locaux. Leur installation et réglage sont particulièrement aisés et s'effectuent rapidement sans outillage de paramétrage.

Outre les régulateurs à débit constant, des régulateurs VARYCONTROL TVJD-Easy et TVRD-Easy ont été utilisés pour la régulation des débits variables. Ces régulateurs sont composés d'une virole avec clapet de réglage et d'un capteur de pression différentielle qui calcule les valeurs moyennes. La valeur de consigne est issue, dans la plupart des applications, d'un régulateur de température ambiante. Le régulateur compare la valeur réelle à la valeur de consigne et envoie le signal de commande qui

actionne finalement le moteur du clapet et laisse passer plus ou moins d'air dans le gainage.

TROX a également livré des diffuseurs de sol du type FBA. Ceux-ci combinent confort et efficacité énergétique et permettent la pulsion d'air tout en assurant un grand confort dans la zone d'occupation. Différentes finitions laissent le choix aux architectes et maîtres d'œuvre pour une intégration harmonieuse à la décoration des lieux. Plusieurs accessoires sont disponibles pour permettre un montage et un nettoyage aisé de ces diffuseurs.

D'autres composants ont également été fournis par TROX dans le cadre du projet Résidence Palace tels que des volets de dosage type JZ, des volets de fermeture étanches à l'air motorisés type JZD-G, des clapets de fermeture motorisés série AK, etc.

Le projet Résidence Palace a représenté un défi particulier pour TROX Belgique en raison des exigences techniques complexes et de l'adaptation de la technique à une architecture exceptionnelle. Nous sommes fiers d'avoir pu participer à ce projet.

Projet : Résidence Palace : siège du Conseil Européen et le Conseil de l'Union Européenne

Lieu : Bruxelles

Réalisation : 2012 - 2015

Bureau d'études: Régie des Bâtiments

Architecte : Philippe Samyn and partners

Installateur : Cegelec

Produits: Silencieux XSA, MSA, CS; Régulateurs à débit constant RN, AK; Régulateurs à débit variable TVJD, TVRD;

Volets de dosage JZ; Diffuseurs de sol FBA